



Eidgenössisches Finanzdepartement  
Bundesgasse 3  
3003 Bern

Zürich, 2. Mai 2025

## **Programme d'allégement budgétaire 27: Prise de position ASSA-ASSS**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de l'opportunité qui nous est donnée de prendre position sur le programme d'allégement 27.

L'Association Suisse des Services des Sports (ASSA-ASSS) souhaite exprimer son avis en tant qu'organisation faîtière des services des sports communaux et des exploitants d'infrastructures en Suisse sur les mesures proposées sous le point 1.5.11

« Réduction des aides financières pour l'encouragement du sport ».

L'ASSA-ASSS reconnaît la nécessité d'une consolidation budgétaire, mais souligne que les coupes prévues ne constituent pas un véritable allégement financier, mais pourraient entraîner un simple transfert de charges vers les communes et les cantons – au détriment des contribuables locaux. L'ASSS craint que cela entraîne principalement des coûts indirects pour le niveau communal. La Confédération devrait prendre en compte ces impacts potentiels dans ses réflexions.

### **1. Suppression des contributions à Swiss Olympic pour le soutien aux fédérations sportives nationales dans l'utilisation des installations CISIN**

Pour l'utilisation des installations CISIN par les fédérations sportives nationales, un tarif réduit appliqué par certaines communes est déjà en place. La suppression des contributions à Swiss Olympic pour le soutien des fédérations nationales dans l'utilisation des infrastructures CISIN risque de transférer la charge financière sur les communes hôtes.

Cette situation pourrait exercer une pression considérable sur les collectivités communales et cantonales, en particulier pour les installations CISIN déficitaires.

### **2. Réduction du soutien à la promotion de la jeunesse**

L'ASSA-ASSS ne partage pas l'avis selon lequel les économies peuvent être réalisées principalement dans le sport d'élite. Les frontières entre le sport de masse et le sport de performance sont fluides, en particulier dans les centres régionaux de performance et au niveau communal, où les offres J+S, les programmes de formation des jeunes talents et le sport de compétition sont étroitement liés. L'ASSS recommande de renoncer à cette réduction.



Les réductions budgétaires dans le programme J+S affaiblissent la base du sport suisse et vont à l'encontre des efforts de l'ASSA-ASSS et de ses membres pour garantir une promotion du sport accessible, structurée et de haute qualité sur l'ensemble du territoire.

### **3. Suppressions au niveau des événements sportifs récurrents dans le contexte de l'attractivité des sites et des effets économiques.**

Les événements sportifs internationaux génèrent des impulsions économiques et sociales essentielles pour les régions qui les accueillent. La suppression prévue des contributions pour les manifestations internationales récurrentes compromettra l'organisation de ces événements en Suisse et réduira l'attractivité des régions concernées. Cette mesure affectera particulièrement les communes et cantons qui ont déjà considérablement investi dans les infrastructures et qui dépendent des retombées économiques générées par ces événements. L'ASSS rejette donc cette suppression.

### **4. Résumé de la position de l'ASSA-ASSS**

L'ASSA-ASSS exhorte le Conseil fédéral à reconsidérer les coupes budgétaires prévues dans la promotion du sport et à travailler, en collaboration avec les cantons et les communes, à l'élaboration d'une stratégie durable pour le développement de la promotion du sport et des infrastructures sportives.

La promotion du sport et de l'activité physique constitue un pilier essentiel de la prévention en matière de santé et de l'intégration sociale. Il est donc impératif qu'elle continue à bénéficier d'un soutien prioritaire.

En tant que porte-parole des services communaux des sports et des exploitants d'infrastructures sportives, l'ASSA-ASSS continue de s'engager en faveur d'un partenariat solide entre la Confédération, les cantons et les communes – dans l'intérêt d'un paysage sportif dynamique et durable en Suisse.

Avec mes salutations distinguées,

Filippo Leutenegger  
*Président ASSA-ASSS*

Secrétariat général  
3000 Bern  
+41 31 300 08 60  
[info@assa-asss.ch](mailto:info@assa-asss.ch)  
[www.assa-asss.ch](http://www.assa-asss.ch)